



Note d'informations n° 23

Bonjour à tous,

En ce début de saison si particulier qui nous incite à la vigilance, nous souhaitons vous transmettre quelques informations importantes, pour vous permettent de poursuivre votre mission au service des éducateurs et du football.

COTISATIONS GEF

Si la grande majorité des AEF départementales ont versées leur cotisation au GEF pour la saison 2019 - 2020. Il reste encore quelques sections qui ne les ont pas réglées. **Nous te serions reconnaissant de bien vouloir questionner ton président et ou ton trésorier d'AEF pour vérifier si ce paiement a été réalisé.** Une relance a été transmise récemment aux AEF retardataires.

Nous te remercions à l'avance pour ton intervention.

ADHESION – COTISATION 2020 – 2021

La campagne d'adhésion ou de ré-adhésion à l'AEF a sans doute débuté dans ton district. **Nous te sollicitons pour rappeler l'importance d'une double adhésion- cotisation (AEF – GEF).**

Notre mouvement a besoin d'un nombre important de membres pour continuer à être représentatif. Notamment au niveau des instances qui, à ce jour, reconnaissent le GEF comme un partenaire institutionnel ouvert au dialogue, investit, capable de propositions réalistes en lien avec l'évolution de notre football, de la fonction d'éducateur, surtout dans le monde amateur.

Nous comptons sur ton investissement, voir ton militantisme pour faire en sorte qu'un maximum d'éducateurs cotise au GEF, en complément de son adhésion à l'AEF.

REPRESENTANTS DU GEF DANS LES FUTURES COMMISSIONS REGIONALES

Le statut des éducateurs prévoit la présence OBLIGATOIRE d'un membre du GEF au sein des Commissions Régionales du Statut des Educateurs.

Nous allons solliciter les différents responsables des AEF départementales et régionales pour nous proposer ou nous confirmer le nom de la personne qui représentera le GEF au sein de cette instance importante.

Nous te demandons de te rapprocher de tes responsables pour évoquer cette désignation et nous faire votre proposition qui sera validée par le Conseil Syndical, lequel informera ensuite la ligue correspondante.

L'ASSEMBLEE GENERALE électorale du GEF - mandat 2020 – 2024

Compte tenu de la situation sanitaire, nous sommes dans l'obligation de déplacer la date de notre Assemblée Générale initialement prévue cet automne.

Comme le prévoit nos statuts, le Conseil Syndical du GEF doit être composé d'au moins 5 membres du Comité Directeur de l'AEF Nationale. Par conséquent, l'AG de l'AEF se déroulant le 30 janvier prochain, nous envisageons une AG du GEF quelques semaines après cette date.

A ce jour, l'incertitude concernant la possibilité de se réunir nous empêche de prévoir une date précise. Nous aurons la possibilité de proposer une AG en visioconférence.

Nous vous tiendrons évidemment informé aussitôt que nous le pourrons.

Si tu es intéressé pour rejoindre le Conseil Syndical n'hésite pas à prendre contact dès maintenant avec nous.

L'ASSEMBLEE GENERALE électorale du GEF - mandat 2020 – 2024 :suite

Dans quelques jours, nous lancerons la campagne de désignation des Délégués Départementaux du GEF pour la mandature 2020-2024. Conformément à nos statuts, chaque Amicale sera invitée à proposer un membre de son Comité Directeur pour validation auprès du Conseil Syndical.

Ce Délégué représentera son Département à l'AG du GEF et votera pour élire le nouveau Conseil.

ACTUALITE SUR LE STATUT DES EDUCATEURS

Peu d'évolutions prévues pour cette saison.

Pour autant, le GEF confirme son souhait de modifications du statut sur plusieurs points :

- Amélioration de l'encadrement technique de toutes les équipes (toutes catégories et tous niveaux). Proposition d'un niveau de diplôme correspondant à l'équipe entraînée.
- Limitation dans le temps des dérogations accordées à l'éducateur qui fait monter son équipe sans posséder le diplôme requis. Proposition : engagement de l'éducateur dans le cadre d'un plan de formation.
- Situation des éducateurs en pluriactivités (2 clubs par exemple). Objectif : Faciliter l'emploi dans le monde amateur où il est encore compliqué d'avoir un temps plein dans le même club. Proposition : autoriser la double licence technique à l'appui des contrats de travail. Encadrer cette disposition de conditions restrictives.
- Détention simultanée d'une licence technique et d'une licence joueur. Proposition : Revisiter ces articles, vérifier les éventuelles contradictions et les reformuler pour les rendre plus lisibles en fonction de ce que nous voulons vraiment.
- Contrôle médical des éducateurs : démarches en cours auprès du ministère des sports pour une visite médicale tous les 3 ans comme les joueurs.

Dans l'attente de nous revoir, nous vous souhaitons bon courage pour affronter la saison 2020 – 2021 qui sera compliquée. En tout cas, notre passion, notre engagement, notre militantisme doivent nous permettre d'assumer nos responsabilités d'éducateurs avec force et détermination, dans le respect de toutes les règles définies tant par nos politiques que par nos instances sportives (FFF, LFA, ligues et districts).

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien sportivement

Paris le 15 octobre 2020
Le Conseil Syndical du GEF